

FICHE TECHNIQUE

Article n° 770046

NETTOYANT PROTECTION INOX

Caractéristiques

Liquide de faible viscosité.

Excellent pouvoir mouillant permettant l'élimination instantanée des poussières, du gras et des traces de doigts.

Ne provoque pas de phénomène d'irisation

Admis en milieu alimentaire (conforme au décret du 27/10/75) : produit pouvant être utilisé pour le nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Préparation non inflammable. Point d'éclair = 80°C

Volume net = 97% de matière active.

Utilisation

Nettoyage, entretien et protection des aciers inoxydables servant à la décoration des immeubles et des constructions diverses, des sanitaires et cuisines industrielles, machines agro alimentaires etc.

Elimination des traces de doigts sur tous les aciers inoxydables.

Restitue à l'acier inoxydable son brillant initial et laisse un film monomoléculaire de protection à tendance hydrophobe.

Produit à usage professionnel.

Mode d'emploi :

Agiter l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser le Nettoyant Protection Inox sur la surface à nettoyer, appliquer puis frotter avec un chiffon propre et sec..

Essuyer sans attendre avec un chiffon sec dans le sens du polissage du métal.

Recommandations : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer, ne pas brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle ou d'ignition. Ne pas fumer. **Conserver hors de portée des enfants.**
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Format du boîtier : 65 X 195 Fer blanc

Gaz propulseur : CO2

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 400 ml

Imp. DL 3

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.